

De nouveaux travaux viendront, sans doute, confirmer et éclairer ces points curieux de chimie pathologique.

Mais quels que soient les résultats qu'on puisse attendre, il ne demeure pas moins établi, de la manière la plus positive, que, sous l'influence de la diathèse arthritique, il existe une tendance à peu près constante à la formation et à l'accumulation, dans telle ou telle région, d'un excès d'acide urique ⁽¹⁾, d'urate de soude, d'urate et de phosphate de chaux.

La prédominance de ces produits dans l'organisme forme donc l'un des caractères les plus remarquables et les plus généraux de la diathèse en question.

E. — Physiologie pathologique de la diathèse arthritique.

Il résulte évidemment des faits et des données qui précèdent, que la goutte n'est point une maladie locale appartenant seulement à l'articulation, ou même à l'organe intérieur vers lequel elle se serait déplacée.

Bien que cette opinion ait été soutenue par Kinglake ⁽²⁾, qu'elle s'accorde avec les principes de la doctrine de Broussais, je ne m'arrêterai pas à la combattre. Je ne pourrais que reproduire les documents déjà exposés.

Je ne dois pas davantage admettre la supposition d'un virus, d'un miasme ⁽³⁾, d'un acide volatil, spiritueux ⁽⁴⁾, comme cause essentielle de la goutte. L'hypothèse de la propriété contagieuse de cette maladie, qui a été soutenue par quelques médecins célèbres, n'a plus aujourd'hui un seul partisan.

C'est donc une maladie constitutionnelle, non virulente, mais de nature spéciale.

Je dis spéciale, car ce n'est pas une affection simplement hypersthénique ou hyposthénique. Elle porte un cachet distinc-

⁽¹⁾ La prédominance de l'acide urique comme cause de goutte, a été signalée par Forbes (*Treatise on gravel and gout*. London, 1787); — Parkinson (*Nat. and cure of gout*. London, 1805. — Wollaston. (*Philosoph. trans.*, 1810.)

⁽²⁾ *Dissert. on gout*. London, 1804. — *Edinb. Journal*, t. I, p. 200.

⁽³⁾ L'expression de *miasma arthriticum* est souvent employée par Musgrave.

⁽⁴⁾ Helmont, Havers, Ettmüller.

tif, elle présente une manière d'être, une marche, elle donne des produits qui lui sont propres; elle résiste à des traitements qui réussissent dans des cas morbides de formes analogues.

Dans la diathèse arthritique, ce qu'il y a de plus notable est l'altération introduite dans la composition des fluides, la tendance à la formation d'un excès d'acide urique et de phosphate de chaux.

Mais cette prédominance n'est elle-même qu'un effet. C'est un des résultats de la modification du procédé vital, d'où découle la production des matériaux organiques; c'est, en d'autres termes, la conséquence d'une altération de la nutrition, acte obscur et caché dans les profondeurs de l'économie.

On est cependant parvenu à établir comme corollaire exact, qu'un surcroît de matériaux nutritifs est l'une des sources les plus constantes de la disposition arthritique. Que ce surcroît dépende d'une alimentation trop substantielle ou d'un défaut d'évacuation par les émonctoires que la nature a ménagés, tels que la perspiration cutanée, les hémorroïdes, etc., un état de pléthore se forme. Mais quelle différence entre la simple pléthore, qui produit des congestions qu'une émission sanguine enlève comme par enchantement, et cette fluxion arthritique qui résiste à tout et accomplit sa marche avec une désespérante et invariable opiniâtreté!

Certes, il y a là autre chose qu'une pléthore, qu'une fluxion, qu'une congestion, qu'une inflammation.

La nature évidemment névralgique des douleurs, les spasmes, l'excitabilité générale constamment accrue, les phénomènes variés qui accompagnent la goutte, sa mobilité qui rappelle le jeu si rapide du système nerveux, ont conduit plusieurs observateurs à donner à ce système un rôle essentiel dans la production de cette maladie.

Mais à ce simple énoncé doit s'arrêter notre investigation; les actes du système nerveux sont tellement mystérieux, qu'il ne nous est pas permis de pénétrer dans ce labyrinthe inextricable.

En vain on remarquera que le principe prétendu de la

goutte, comme un fluide impondérable, reste à l'état latent pendant un temps plus ou moins long, semble s'accumuler dans l'organisme comme l'électricité dans la bouteille de Leyde, pour éclater ensuite subitement et faire sur les organes une décharge plus ou moins violente; il n'y a là que de simples analogies; il n'y a pas une similitude, et, partant, pas de théorie possible à construire.

On voit bien certains tissus donner plus facilement accès à cette sorte d'émission du principe morbifique, ou, pour parler plus rigoureusement, à la fluxion arthritique, c'est-à-dire qu'on la voit affecter plus volontiers les tissus fibro-celluleux des articulations; mais n'erre-t-elle pas sans contrainte au milieu de tous les appareils, et ne suit-elle pas les réseaux nerveux jusqu'à leurs dernières limites?

Concluons que la diathèse arthritique, état morbide général, source de manifestations locales importantes, tient à une modification spécifique de l'économie; que cette modification est inconnue dans son essence, mais que ses conditions paraissent être un excès de matériaux nutritifs et une altération de ces matériaux, d'où provient une prédominance acide et calcaire. La diathèse arthritique, si l'on voulait la dénommer d'après les modifications matérielles qu'elle tend à introduire dans l'organisme, pourrait donc être appelée diathèse *uro-calcaire* ⁽¹⁾.

F. — *Thérapie de la diathèse arthritique.*

La nature intime de l'affection arthritique étant encore inconnue, l'art n'a pu découvrir *à priori* d'agent curatif direct; le hasard, l'expérience, ne lui ont fait connaître aucun spécifique. Il a donc été obligé de s'en tenir à l'emploi de moyens indirects, essayant de remplir les indications majeures qui se présentaient.

Or, les indications que présente la diathèse arthritique, se déduisent des circonstances suivantes :

⁽¹⁾ On croit que c'est dans le sang que se forme l'urate de soude. Le docteur Alexis Ure ayant mêlé de l'acide nitrique avec du sérum à la température physiologique, et ayant ensuite,

1° Il peut exister une hypersthénie vasculaire et une fluxion plus ou moins considérable sur une partie; de là, l'utilité des antiphlogistiques, des émissions sanguines, et ensuite des révulsifs.

2° L'hypersthénie peut être principalement nerveuse; de là, l'obligation de recourir aux sédatifs du système nerveux.

3° Il y a atonie générale ou partielle; d'où l'indication des toniques et du quinquina en particulier.

4° Il y a tendance à la formation de l'acide urique; d'où la nécessité de modifier les humeurs et de neutraliser la disposition à l'acidité, par conséquent d'employer les alcalis.

5° La partie sur laquelle la fluxion s'est opérée reste-t-elle engorgée, est-elle le siège de concrétions tophacées; il convient d'y porter des résolutifs, des dissolvants plus ou moins énergiques.

6° Enfin, la fluxion arthritique, au lieu de suivre sa pente habituelle vers les articulations, s'est-elle portée sur un organe intérieur; l'indication s'établit aussitôt de la ramener dans une voie moins pernicieuse : 1° en la combattant énergiquement dans son nouveau siège par les antiphlogistiques et les sédatifs; 2° en l'attirant à son siège ancien par les excitants les plus actifs.

Tel est l'ordre dans lequel doivent être exposés les moyens que réclame le traitement des affections dépendant de la diathèse arthritique.

Mais au nombre des ressources les plus précieuses que nous possédons, il faut mettre en première ligne les moyens hygiéniques. Retraçons donc d'abord les règles qu'ils imposent aux gouteux.

I. — MOYENS HYGIÉNIQUES.

Ces moyens suffisent très-souvent. Sydenham, Barthez, ne conseillent, dans les attaques ordinaires, que l'abstinence,

quand ce sérum fut filtré, versé quelques gouttes d'acide hydrochlorique, vit l'acide urique se précipiter sous la forme de petits cristaux parfaitement appréciables au microscope. (*London med. Gaz.*, nov. 1844.)